

Concours pour une piscine couverte à Saint-Prex

Le choix d'implanter la nouvelle piscine municipale de Saint-Prex à côté de la future salle de gymnastique triple démontre une volonté de regrouper ces deux équipements au sein d'un « pôle sportif » à destination de l'ensemble des communes avoisinantes.

Ce regroupement se matérialise par la création d'un socle placé au niveau de l'entrée actuelle de la salle de gymnastique qui va permettre aux deux équipements d'instaurer un dialogue fort entre leurs programmes. Surplombant légèrement la cour d'école, cet espace de passage et d'attente à l'échelle du pôle sportif accompagne les flux des élèves et des visiteurs transitant entre la zone de parking et le complexe scolaire du Cherrat. En se positionnant face à la salle de gymnastique, la piscine et son socle délimitent clairement la cour de récréation, facilitant la gestion du complexe scolaire.

Le volume minéral de la piscine est posé face à la salle de gymnastique et de plain-pied avec le niveau du socle. De l'extérieur, on aperçoit déjà l'espace des bassins, qui paraît comme creusé dans la masse. Tous les éléments du programme relatifs à l'accueil des visiteurs et à la gestion de la piscine sont contenus dans des boîtes revêtues de bois venant se glisser sous le volume de béton.

Conception 2015

Maître d'ouvrage
Municipalité de Saint-Prex

Programme
piscine couverte

Coordonnées
chemin du Cherrat 7
1162 Saint-Prex

